

VOUS AVEZ DIT JUSTICE FISCALE ?



Synthèse du module de
l'Université des mouvements sociaux,
à Grenoble, août 2018
Par Jeannine Meignan

Le "choc fiscal"

Pour E. Macron la politique fiscale est un levier essentiel . Il mène une véritable contre-révolution fiscale qui, au motif de relancer l'économie, entrainera plus d' inégalités.

Au budget 2018 les mesures du gouvernement représentent près de 10 Milliards d'€ de baisse d'impôt sur les particuliers essentiellements les plus favorisés :



- suppression de l'ISF (Impôt sur la fortune)
- mise en place de la FlatTax
(impôt forfaitaire à 30% sur les revenus financiers)



Sont également annoncées pour 2019:

- la suppression de l'Exit Tax , impôt sur les plus values lorsqu'un résident quitte la France (mis en place en 2011 par N. Sarkozy pour lutter contre l'évasion fiscale)
- la baisse de l' impôt sur les sociétés à 25 % pour atteindre 22 % en fin de mandat
- la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des ménages .



Cette dernière est relativement marginale car beaucoup bénéficient déjà d'abattements, mais elle représentera un manque à gagner de 10 Milliards d'€ pour les communes, avec une lourde incidence sur leurs investissements et sur les services publics locaux.

Cette politique fiscale est une "**redistribution à l'envers**", qui profite aux plus riches.

L'argument selon lequel la baisse des impôts profiterait à tous, la fameuse théorie du "ruissellement", est une fable .

C'est quoi la justice fiscale ? Est-on dans une fiscalité juste ?

La justice fiscale suppose:

- que chacun contribue en fonction de ses capacités
- que l'impôt soit au service de l'intérêt général
- que l'impôt soit orienté vers la redistribution.

Or la progressivité de l'impôt sur le Revenu (IR) recule alors que les impôts proportionnels (TVA, CSG...) progressent.

En 30 ans l'IR est passé de 14 tranches à seulement 6 et son taux marginal (maximal) de 60 % à 45 %.

Les mesures dérogatoires ou "niches" ont été multipliées. S'il y a des niches "vertueuses", elles servent surtout aux plus riches à "éviter" l'impôt, c'est l'"optimisation" fiscale.



Pourquoi une telle impunité ?

- volonté de protéger des intérêts dominants et justice de classe (les personnes poursuivies sont souvent d'origine étrangère et des gérants du BTP coupables de fraudes assez peu importantes : 350 000 € en moyenne)

- le fameux "verrou de Bercy": la justice n'est saisie que si le Ministre porte plainte et après avis conforme de la Commission des infractions fiscales. Ce que l'Etat recherche et privilégie c'est récupérer son argent, et la phase judiciaire est perçue comme incertaine, voire contre-productive.



Le verrou de Bercy est une source d'arbitraire .



L'association  Sherpa

qui lutte contre la criminalité économique analyse le projet gouvernemental de lutte contre la fraude présenté en sept 2018.

Il présente quelques avancées de façade qui permettent la protection des grosses fraudes :

- création d'une police fiscale , mais il existe déjà un service à compétence plus large , dotée de 30 postes environ, elle se fera sans nouveau recrutement

- Rendre public le nom des fraudeurs

- Augmentation des amendes et peines pour fraudes avérées. Mais le dispositif "plaider coupable" permettrait au fraudeur d'éviter un procès public. Et la loi sur le secret des affaires ouvre la possibilité de condamner des salariés qui alerteraient sur les pratiques frauduleuses de leur entreprise.

- Projet de supprimer le verrou de Bercy, à partir d'un niveau élevé de fraude: redressement supérieur à 100 000 €.

- La liste noire française des paradis fiscaux devrait être étendue. La liste européenne étant très limitée et insuffisante.

Enfin sur la question des paradis fiscaux, on a besoin au niveau mondial de règles communes. Ca passe par l'harmonisation de la fiscalité des Etats. Mais comme on a besoin d'impôt ,il faut éviter le nivellement par le bas.

Sherpa propose une sorte de "serpent fiscal" c'est à dire de fixer un taux minimal et un taux maximal entre lesquels les Etats se positionneraient.

